

# Rapport annuel sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien* 2008-2009

## SOUSSION DE TÉLÉFILM CANADA

Conformément aux exigences en matière de rapport prévues dans la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, veuillez remplir le gabarit de présentation de soumission qui suit s'adressant aux petites institutions fédérales pour la période de rapport du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009. Afin d'aider votre organisation à remplir le gabarit et à s'acquitter de cette exigence législative en matière de rapport, nous incluons le *Guide des soumissions des institutions fédérales s'adressant aux petites institutions*, à titre indicatif.

AU SUJET DE VOTRE INSTITUTION	
<b>Nom de l'institution fédérale</b> (dans les deux langues officielles) : Telefilm Canada (Anglais) – Téléfilm Canada (Français)	
<b>Nom de la personne responsable de l'approbation de la soumission</b> (au nom de votre institution) : S. Wayne Clarkson	
Titre : Directeur général	
Adresse : 360, rue Saint-Jacques, Bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 1P5	
Numéro de téléphone : 514-283-6363	Adresse de courriel : <a href="mailto:clarksw@telefilm.gc.ca">clarksw@telefilm.gc.ca</a>
<b>Personne-ressource</b> (responsable de la soumission) : Liliane Lê	
Titre : Directrice par intérim, Politiques, planification et recherche	
Adresse : 360, rue Saint-Jacques, Bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 1P5	
Numéro de téléphone : 514-283-6363, poste 2234	Adresse de courriel : <a href="mailto:lél@telefilm.gc.ca">lél@telefilm.gc.ca</a>
RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES	
<b>Nombre total d'employés dans votre institution</b> (au 31 mars 2009). <i>Le terme « employés » est défini par le nombre total d'employés nommés pour une période indéterminée et déterminée.</i>	202

PARTIE 1		APPLICATION DE LA LOI SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN	
		OUI √	NON √
Q. 1.1	Pendant la période de rapport (2008-2009), votre institution a-t-elle entrepris des initiatives, soit des programmes, des politiques, des pratiques ou des services, dans le but :		
	a) d'assurer que les Canadiens de toutes origines ont une chance égale d'obtenir un emploi et de l'avancement au sein de votre institution?	√	
	b) de promouvoir les politiques, les programmes et les pratiques qui renforcent la capacité des personnes et des communautés de toutes origines de contribuer à l'évolution continue du Canada?	√	
	c) de promouvoir les politiques, les programmes et les pratiques qui renforcent la compréhension et le respect de la diversité des membres de la société canadienne?	√	
	d) de recueillir des données statistiques afin de faciliter l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques qui tiennent compte de la réalité multiculturelle du Canada?	√	
	e) de faire appel, au besoin, aux compétences linguistiques et à la compréhension culturelle des personnes de toutes origines?	√	
<p>Si vous avez répondu oui à une des questions susmentionnées, veuillez donner des détails sur la ou les <u>nouvelles</u> initiatives les plus significatives mises en œuvre par votre institution que vous aimeriez faire ressortir comme exemple(s) de la façon dont votre institution a fait avancer les principes de la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>.</p> <p>Veuillez fournir une description des initiatives ou des activités et expliquez en quoi les Canadiens sont mieux servis par sa mise en œuvre (maximum 100 mots).</p> <p>La période 2008-2009 a été marquée par une série d'initiatives et de programmes spécialisés visant à accroître la diversité d'expression que représentent les créateurs de contenu canadien provenant de toutes les régions, des communautés de minorités de langues officielles et communautés autochtones, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le lancement du programme <i>Place aux Histoires Autochtones</i> en partenariat avec le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN). Incluant le financement pour le développement et les ateliers de formation, ce programme a pour objectif d'accroître la représentation de créations autochtones dans notre portfolio d'investissements consacrés aux longs métrages.</li> <li>• Le <i>Programme Du talent à l'écran</i> a été lancé pour appuyer les événements et initiatives qui ciblent les besoins de base de l'industrie locale, tout particulièrement ceux qui ont pour objectif de favoriser l'avancement des talents créatifs des communautés visibles, autochtones et de langues officielles.</li> <li>• Au moyen du Programme d'activités de langues officielles (ALO), Téléfilm a lancé une campagne de sensibilisation, l'initiative intitulée <i>Multi-talents pour le multiplateforme</i> et une initiative de production de longs métrages visant à appuyer les créateurs issus des communautés minoritaires de langues officielles (CMLO).</li> </ul>			

PARTIE 2	LES SUCCÈS ET LES DÉFIS	
	YES √	NO √
Q. 2.1	<p>L'année dernière, dans votre soumission pour le rapport annuel 2007-2008, vous deviez répondre à la question suivante : « Quelles mesures votre organisation prendra-t-elle pour faire progresser la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i> pendant l'exercice 2008-2009? »</p> <p>Votre institution a-t-elle mis en œuvre les initiatives planifiées?</p>	
	<p>Le cas échéant, veuillez fournir des détails.</p> <p>Dans sa soumission pour la période 2007-2008 au présent rapport, Téléfilm Canada a proposé de continuer à appuyer les programmes, initiatives et événements qui contribuent au développement des œuvres de créateurs issus des communautés autochtones, des minorités visibles et des minorités des langues officielles, et à leur intégration dans l'industrie audiovisuelle canadienne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout particulièrement, Téléfilm a établi un partenariat couronné de succès avec APTN. Cette collaboration a débouché sur le lancement d'un programme de perfectionnement professionnel de trois ans à l'intention des membres des communautés autochtones : <i>le programme Place aux Histoires Autochtones</i>. Outre le montant de 750 000 \$ apporté par APTN, Téléfilm Canada a affecté un montant de 1,2 million de dollars sur trois ans à la réalisation de volets progressifs dans le cadre de cette nouvelle initiative visant à développer la capacité de l'industrie audiovisuelle dans les communautés autochtones.</li> </ul> <p>À ce jour, le programme a suscité un intérêt marqué de la part de l'industrie et appuyé 11 projets à l'échelle nationale. Ces projets bénéficieront de la combinaison d'activités de formation, perfectionnement professionnel et mentorat personnalisé, ainsi que d'un soutien financier. Une fois développés, ces projets pourront bénéficier de programmes de production du Fonds du long métrage du Canada (FLMC), contribuant ainsi à diversifier le portefeuille du FLMC. Les résultats des sondages auprès des participants seront disponibles à l'automne 2009.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2008-2009, outre le renouvellement des projets <i>Écrire au long</i> et <i>Feature It!</i> s'adressant aux scénaristes, scénaristes-réalisateurs et producteurs et visant à développer les projets de longs métrages axés sur le marché, a été lancée une nouvelle initiative portant sur du contenu numérique interactif. Cette initiative, intitulée <i>Multi-talents pour le multiplateforme</i>, s'est présentée sous la forme d'un atelier de trois jours offert aux groupes de langues minoritaires. Les ateliers avaient pour objectif de favoriser le perfectionnement des professionnels du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias et de leur fournir les outils leur permettant de répondre aux défis du multiplateforme et de passer à de nouveaux modèles d'affaires. Le nombre de participants prévu initialement a été largement dépassé (40 participants en anglais et 35 en français) et les réactions informelles ont été particulièrement abondantes en égard à l'importance du thème, de la structure de la formation et du contenu. Les résultats des sondages auprès des participants seront disponibles à l'automne 2009.</li> </ul> <p>Téléfilm s'est également donné pour mandat de découvrir et recruter les talents</p>	

émergents et créateurs de contenu issus des CMLO. En 2008-2009, Téléfilm a élaboré diverses stratégies de sensibilisation, en créant notamment une image visuelle distincte, un slogan (« Sautez dans l'action ») et un microsite Web sous la bannière ALO afin de donner une plus grande visibilité aux programmes et initiatives s'adressant aux créateurs issus des CMLO. Parallèlement, un plan média a ciblé les journaux des CMLO et des festivals francophones à l'extérieur du Québec ont été créés afin de promouvoir les activités du programme ALO. Ces approches combinées ont eu pour résultat une augmentation de 15 % du nombre de projets *Écrire au long* reçus, dont pratiquement la moitié provenant de scénaristes émergents. L'initiative *Feature It!* a connu une augmentation semblable du nombre de projets, dont pratiquement 60 % provenant de nouveaux scénaristes.

Téléfilm a lancé une initiative de production de longs métrages ayant pour objectif de donner aux producteurs et réalisateurs l'occasion de produire des projets de longs métrages axés sur le marché, et d'élargir le bassin de créateurs au Canada. Dans le cadre de cette initiative, le financement a été offert sous la forme d'une avance remboursable pour les productions de films dramatiques, avec un budget total allant de 250 000 \$ à 1 250 000 \$. Cette initiative est le prolongement logique des programmes *Écrire au long/Feature It!*

- Téléfilm a également appuyé *Amal*, un des films de 2008-2009 ayant remporté le plus de succès en salle. L'œuvre d'un nouveau réalisateur canadien d'origine indienne, Richie Mehta, a reçu les éloges des critiques à sa première projection au Festival international du film de Toronto (FIFT) en 2007. S'inspirant d'une histoire véridique rapportée par le frère de Richie Mehta, *Amal* a vu le jour en 2004 en tant que court métrage. Cette réalisation a fait ses débuts lors de l'événement *Pitch This!* de Téléfilm Canada au FIFT. Richie Mehta a reçu un montant de 10 000 \$ pour son œuvre; avec la collaboration de son frère, cette histoire exceptionnelle, entièrement tournée en Inde, est devenue un véritable long métrage.

Ils ont récolté le fruit de leur travail avec la sortie du film en août 2008. D'un montant de 250 000 \$ en 2008, les recettes générées en salle sont certes modestes, mais *Amal* a remporté de nombreux prix et reconnaissances, notamment cinq nominations au prix Génie et un prix Génie, le prix du jury du Festival du film asiatique de San Francisco, le prix Phillip Borso au Festival du film de Whistler et le prix du grand jury (film de la soirée d'ouverture) au Festival du cinéma indien de Los Angeles.

Richie Mehta est un représentant de premier plan de la réalisation cinématographique canadienne. Il a grandi au Canada avec *Indiana Jones* et *Star Wars*. À l'âge adulte, il a commencé à travailler avec des cinéastes de descendance sud-asiatique qui ont une vie et des expériences similaires aux siennes. *Amal* est une réussite qui témoigne de la diversité canadienne dans le domaine de la production cinématographique. Richie Mehta compte parmi les talents émergents, et avec l'aide de Téléfilm, une carrière prometteuse s'ouvre à lui.

Dans le cas contraire, veuillez fournir des détails.

-

Q. 2.2	Votre institution fait-elle face à des obstacles ou à des défis concernant la mise en œuvre de la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i> ?		√
	Le cas échéant, veuillez fournir des détails. •		
Q. 2.3	Y a-t-il des activités que votre institution aimerait poursuivre, mais a été incapable d'entreprendre?		√
	Le cas échéant, veuillez décrire ces activités. •		
	Le cas échéant, qu'est-ce qui a empêché votre organisation de réaliser ces activités? •		
Q. 2.4	<p>Au cours de l'exercice 2009-2010, quelles initiatives votre institution prévoit-elle poursuivre pour promouvoir davantage la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>?</p> <p>Téléfilm Canada appuie les talents canadiens qui créent du contenu canadien qui interpelle les auditoires du Canada et du monde entier. Par son engagement, la Société favorise la diversité d'expression artistique, le développement de talents et la réalisation de collaborations créatives et d'affaires. En 2009-2010, travaillant à l'élaboration de son nouveau plan d'affaires pour les 3 à 5 prochaines années, Téléfilm se donne pour tâche d'évaluer le perfectionnement professionnel des créateurs de contenu en faisant ressortir les manques à l'échelle locale et régionale au pays.</p> <p>Téléfilm a également mis sur pied deux nouveaux plans d'action sur les langues officielles et le multiculturalisme. Couvrant une période de deux ans (2009 à 2011), ces deux plans ont pour objectif d'accorder l'ensemble des exigences prévues par la loi à son cycle de planification principal, son plan d'affaires actuel arrivant à terme en 2010-2011. Au cours de ce processus de mise à jour, Téléfilm consultera les CMLO afin de mieux comprendre leurs besoins et priorités, et concevoir de nouvelles initiatives répondant aux défis particuliers auxquels sont confrontées ces communautés dans cette industrie en évolution constante. Téléfilm a également l'intention de consulter le groupe de travail autochtone qu'il a créé en 2007-2008 en vue d'accroître son appui aux créateurs issus des communautés autochtones.</p> <p>Pour 2009-2010, Téléfilm poursuivra son approche proactive dans l'élaboration de programmes et d'initiatives visant à soutenir le développement de projets et le perfectionnement professionnel des artistes et producteurs issus des CMLO. Avant tout, Téléfilm tient à revoir et améliorer certains aspects de ses programmes <i>Feature It!/Écrire au Long</i>. Ces programmes financent les activités préparatoires ainsi que le développement de projets de longs métrages, respectivement, de scénaristes, scénaristes-réalisateurs et producteurs francophones de l'extérieur du Québec, et de scénaristes, scénaristes-réalisateurs et producteurs anglophones du Québec. En améliorant certains aspects de ces programmes ainsi que par l'entremise du programme <i>Place aux Histoires Autochtones</i>, entre autres, Téléfilm souhaite appuyer les créateurs et les inciter à participer aux programmes et financements offerts, favorisant ainsi la prospérité du multiculturalisme de l'industrie audiovisuelle canadienne.</p>		

Pendant la période de rapport (2008-2009), les petites institutions sont invitées à fournir des commentaires et des suggestions sur le présent gabarit mis à l'essai auprès des petites institutions en envoyant un courriel à l'adresse : [Multi-Annual-Report@cic.gc.ca](mailto:Multi-Annual-Report@cic.gc.ca).